

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de l'Yonne

Nombre de membres

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 13

Date de convocation :
23 mars 2023

Date d'affichage :
23 mars 2023

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VILLEFARGEAU**

Séance du 04 avril 2023

L'An deux mille vingt-trois, le quatre avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Pascal BARBERET, Maire.

Présents : Pascal BARBERET, Christine SIGONNEAU, Dominique MOREL, Élisabeth NOYEMIAN, Jean-Louis MANGIN, Serge SAUVAGERE, Gérard NIMSGERN, Jean-Pierre SINDONINO, Céline PORTOLES (arrivée à 19h45), Céline PARIS, Florence CAPITAIN, Romain BELIGAT, Justin SAFFROY

Absents excusés : Séverine TROMPARENT, Clémence HARNIST,

Secrétaire de séance : Florence CAPITAIN

PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023 - Délibération n° 2023-26

Vu la commission des finances qui a eu lieu le 27 mars 2023,

Vu le projet de budget primitif 2023 présenté aux membres du conseil,

Conformément à l'instruction comptable M 57,

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- **APPROUVER** l'équilibre du Budget Primitif principal de la Commune pour l'année 2023 comme suit après reprise des résultats 2022

- section fonctionnement : dépenses et recettes pour un montant de 975 801.96 €
- section investissement : dépenses et recettes pour un montant de 493 807.91 €

- **CHARGER** Monsieur le Maire et lui **DONNER** tout pouvoir d'exécuter le budget primitif 2023

Après avoir délibéré, à l'unanimité le conseil

- **APPROUVE** le budget communal 2023
- **CHARGE ET DONNE** au Maire tout pouvoir pour l'exécution de ce budget

Fait et décidé les jour, mois et an que dessus.

Ont signé tous les membres présents.

Le Maire,



Pascal BARBERET